

Laïcité 40 programme la reprise de ses actions

L'association Laïcité 40 créée en 2009 défend la laïcité sur le principe qu'elle n'est pas une opinion mais la liberté d'en avoir une. Elle a tenu son assemblée générale à Montfort-en-Chalosse, en se félicitant du contexte sanitaire de plus en plus favorable à une relance des activités.

Nouveau bureau

À partir du mois de septembre, le conseil d'administration reprendra ses réunions en présentiel. Un programme prévisionnel a été élaboré : reprise des actions pédagogiques dans les établissements scolaires, nouveaux partenariats avec les communes, tels que des « ciné-débats », ou du théâtre avec « Laïcité mon amour ».

La salle de Montfort, spacieuse, a été vivement appréciée et la municipalité remerciée pour son accueil. À l'unanimité des votants, le rapport moral et le rapport financier ont été adoptés et le tiers sortant du conseil d'administration a été renouvelé, ainsi qu'un nouveau bureau : Pierre Gamelin, président ; Serge Bayre, Jacques Henrard et Philippe Senecal, vice-présidents ; Alain Peyre, trésorier et Bernard Dussarrat secrétaire. Les anciens présidents Bernadette Husillos et Philippe Puissegur restent membres de droit.

A. Q.

Pour adhérer à l'association, il faut envoyer un mail à laicite40@orange.fr ou aller sur le site Internet www.laicite40.fr



Le conseil d'administration de Laïcité 40. ASSO LAÏCITÉ 40